

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 1 juillet 2016

**3<sup>ème</sup> Commission**  
**N° CP-2016-7-3-3**

**Service instructeur**

DIRT - Direction des routes et des transports

**Service consulté**

**AJUSTEMENT DE LA LISTE DES OPÉRATIONS RETENUES - PROGRAMME A  
132 - MILLESIME 2016**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'effectuer un ajustement de la liste des opérations retenues dans le cadre du programme A132 - Millésime 2016 Opérations de Sécurité en Traversée d'Agglomération (STA) sur les routes départementales du Haut-Rhin.

**1. Budget**

Le budget voté au BP 2016 pour le programme STA prévoit 2,1 M€ d'autorisations de programme (AP) et 2,3 M € de crédits de paiement (CP).

**2. Dossiers retenus lors de la Commission Permanente du 22 avril 2016**

La Commission Permanente du 22 avril 2016 a retenu au titre du programme STA 2016, au regard de l'état d'avancement des dossiers et de la volonté des communes de réaliser les travaux en 2016, pour un montant de 2,054 M €, les opérations suivantes :

Maître d'ouvrage	Canton	N° de RD	Numéro d'opération	Montant en € TTC
BERGHEIM	Ste-Marie-aux-Mines	42 I	47964	130 000 €
BOLLWILLER 100m rue de Soultz	Wittenheim	429	47988	80 000 €
BUSCHWILLER	Saint-Louis	12 bis III	47989	130 000 €
DIEFMATTEN 1ère phase	Masevaux	25	47990	250 000 €
ENSISHEIM Faubourg de Belfort	Ensisheim	101/4bis	47991	250 000 €
CCPFRS - HOMBOURG	Rixheim	468	47993	155 000 €
ISSENHEIM	Guebwiller	5	47994	84 000 €
MICHELBAACH partie centrale	Cernay	34	47995	55 000 €
CCPFRS - PETIT LANDAU	Rixheim	56 I	47996	150 000 €
SCIN - RIXHEIM rue de Mulhouse	Rixheim	66	47997	250 000 €
ROSENAU Tranche 2016	Saint-Louis	21III	47998	150 000 €
SONDERSDORF	Altkirch	23	47999	50 000 €
WINTZENHEIM La Forge Est	Wintzenheim	417	48001	200 000 €
ZIMMERSHEIM partie centrale	Brunstatt	56	48000	120 000 €
			Total =	2 054 000 €

### **3. Nouveaux éléments depuis le vote de la Commission Permanente du 22 avril 2016**

Les offres de prix pour le projet de la commune d'ENSISHEIM et la validation définitive de la technique à mettre en œuvre permettent une économie de 100 000 € sur le montant prévisionnel et de le ramener à 150 000 €.

Par ailleurs, la ville de THANN a confirmé sa volonté de réaliser en 2016 une opération sur la RD 34 I pour un montant prévisionnel réajusté à 100 000 €. Bien que reportée en 2015 sur 2016, cette opération n'avait pas été retenue en raison de l'absence d'éléments techniques à la date de la 3<sup>ème</sup> Commission.

### **4. Proposition de réajustement de la liste des opérations à retenir au titre de la STA pour 2016**

Au vu des éléments décrits ci-dessus, du montant d'AP dégagé (100 000 €), de l'estimation du dossier de la ville de THANN et de l'avis de la 3<sup>ème</sup> Commission lors de sa séance du 3 juin 2016, il est proposé de :

- retenir l'opération de la ville de THANN au titre de la STA - Millésime 2016 et de l'inscrire dans le programme retenu sous le numéro d'opération 49403 ;
- affecter l'autorisation de programmes (AP) correspondante à l'opération de la ville de THANN selon le montant prévisionnel (100 000 €) ;
- désaffecter 100 000 € sur l'opération 47991 concernant la ville d'ENSISHEIM, suite à la validation technique définitive et aux offres de prix inférieures aux prévisions, et de ramener le montant prévisionnel de l'opération à 150 000 € ;
- m'autoriser à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage correspondante.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN